



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E196355

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/07/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2021 B 00415

Siret : 902 372 440 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4738836-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE VAL DE SAÔNE BEAUJOLAIS 3TOLE-5000834-A

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE VAL DE SAÔNE BEAUJOLAIS 3TOLE-5000834-A

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : ARCANE CONSTRUCTION BOIS

141A, RUE DE LA ROTHAINÉ
67130 NEUVILLER LA ROCHE

Téléphone : 06 40 30 60 03

Portable :

Site Internet : www.arcaneconstructionsbois.com/

E-mail : contact@arcaneconstructionsbois.com

Responsabilité légale :

CAUFFETIER LUC PRÉSIDENT / MALAISE PIERRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312 PROB	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	07/07/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/07/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	07/07/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.